

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 1 sur 14

Conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission.

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**1.1 Identifiant du produit**

Nom de produit : Huile hydraulique AW ISO 46

Autres moyens d'identification :

Numéro CAS : Mélange
Numéro CE : Sans objet
Numéro REACH : Sans objet

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées pertinentes : Huile hydraulique standard
Utilisations déconseillées : Utilisations autres que celles décrites ci-dessus.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : Hydraulic Technologies USA LLC

Adresse de l'entreprise : 5885 11th Street
Rockford, IL 61109

Tél. de l'entreprise : (800) 541-1418

Nom du contact : Heures d'ouverture (Lun – Ve)
8 h – 17 h (CST)

Adresse e-mail du responsable de cette FDS : Département EH&S. Info@powerteam.com

Représentant REACH UNIQUEMENT (dans l'UE) : Hydraulic Technologies Netherlands B.V.,
Albert Thijsstraat 12, 6471WX Eygelshoven,
Pays-Bas.

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence (y compris heures d'ouverture) :

Numéros d'urgence 24 heures INFOTRAC :
États-Unis, Canada, Puerto Rico (800) 535-5053.
International (352) 323-3500.

Informations centre antipoison : Voir la section 16 pour la liste complète des centres antipoison de l'UE.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)

Nom de produit	Classification GHS
Huile hydraulique AW ISO 46	Non classé comme dangereux

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 2 sur 14

2.2 Éléments de l'étiquette

Étiquetage conformément au règlement 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger : Non requis

Mot de signalisation : Non requis

Mentions de danger : Non requis

Mises en garde : Non requis

Mentions de danger supplémentaires : Aucun connu

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme perturbateur endocrinien, persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.1 Substances :**

Non applicable.

3.2 Mélange :

Nom de produit/ ingrédient	Identifiants	%	Classification 1272/2008/CE	Forme du nanomatériau	Facteur M	Limites de concentration spécifiques (SCL)	Estimation de la toxicité aiguë (ATE)
Distillats (pétrole), paraffine lourde déparaffinée au solvant	CAS n° 64742-65-0 CE N° 265-169-7 REACH n° 01- 2119471299- 27- XXXX	50 – 100 %	Carc 1B H350 * Voir la remarque L	Non	1	Pas de SCL à l'annexe VI	Pas d'ATE à l'annexe VI

* Note L : La classification comme cancérogène n'est pas nécessaire s'il peut être démontré que la substance contient moins de 3 % d'extrait de DMSO tel que mesuré par la méthode IP 346.

Ce produit contient moins de 3 % (p/p) d'extrait de DMSO pour le composé aromatique polycyclique total (PAC) selon la méthode IP 346.

Nanofformes présentes dans le produit :

En fonction de la taille des particules du produit, il n'y a pas de nanofformes.

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et doivent donc être signalés dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, le cas échéant, sont répertoriées à la section 8.
Voir la section 16 pour le texte intégral des phrases EUH et H déclarées ci-dessus.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 3 sur 14

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : En cas d'irritation des yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles sont faciles à enlever. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de douleur.

Inhalation : Transporter la personne touchée à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas provoquer de vomissement. Si la victime est consciente, faire boire de petites quantités d'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ne présente pas de risque pour la santé lors d'une utilisation dans des conditions normales. Un risque d'aspiration existe si l'huile est vaporisée sous pression.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

En cas de symptômes, contacter un médecin et lui remettre cette fiche de données de sécurité.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers provenant de la substance ou du mélange

Les produits de combustion dangereux peuvent inclure du monoxyde de carbone et d'autres gaz/vapeurs toxiques.

Produits de combustion dangereux :

Fumées, gaz et vapeurs toxiques/irritants, y compris les oxydes de carbone et autres produits de combustion incomplète.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection complets en cas d'incendie. Lutter contre l'incendie à partir d'un endroit protégé. L'eau peut être inefficace pour lutter contre l'incendie. Utiliser de l'eau pulvérisée pour maintenir au frais le conteneur exposé au feu. Tenir à l'écart des drains, des eaux de surface et du sol pour éviter toute pollution.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Arrêter la fuite s'il est possible de le faire sans risque. Empêcher le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Éliminer les sources d'inflammation. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols/gaz/fumées. Ne pas marcher sur le produit renversé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (se reporter à la section 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle).

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 4 sur 14

Pour le personnel de secours

Tenir les personnes non autorisées à l'écart et face au vent. Porter un équipement de protection individuelle approprié (voir la section 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle) et éviter toute inhalation ou tout contact avec les yeux et la peau. Consulter également les informations de la section « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions environnementales

Éviter la dispersion du produit déversé, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a causé une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou air).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber à l'aide de vermiculite, de sable sec ou de terre. Balayer et placer dans un récipient clairement étiqueté pour élimination.

Assurer une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Se reporter à la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.

Voir la section 13 pour plus d'informations sur l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité**

Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Se laver soigneusement après manipulation. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Changer les gants/vêtements de protection en cas de signes de contamination. Garder hors de portée des enfants.

7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker dans le récipient d'origine de l'usine dans un endroit sec. Ne pas transvaser dans un récipient non étiqueté. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Voir la section 10 – Stabilité et réactivité pour les incompatibilités.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 5 sur 14

Nom de l'ingrédien:	Numéro CAS	Limites d'exposition professionnelle	Source
Distillats (pétrole), paraffine lourde déparaffinée au solvant (en tant que vapeur d'huile)	64742-65-0	Valeur à court terme : 2 mg/m ³ (Danemark) 3 mg/m ³ (Suède) 10 mg/m ³ (Belgique, Hongrie, Espagne, Royaume-Uni) Valeur à long terme : 1 mg/m ³ (Danemark, Norvège, Suède) 5 mg/m ³ (Autriche, Belgique, Finlande, Irlande (fraction inhalable pure, hautement et fortement raffinée), Lettonie, Espagne, Suisse (fraction inhalable), Pays-Bas, Royaume-Uni)	Europe. Valeurs limites d'exposition professionnelle

Procédures de surveillance : Utiliser les méthodes décrites dans les normes européennes.
Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Distillats (pétrole), paraffine lourde déparaffinée au solvant

Zone d'application	Voies d'exposition	Effets sur la santé	Valeur
Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques à long terme	2,73 mg/m ³
Travailleurs	Inhalation	Effets locaux à long terme	5,58 mg/m ³
Travailleurs	Cutané	Effets systémiques à long terme	0,97 mg/kg pc/jour
Population générale	Oral	Effets systémiques à long terme	0,74 mg/kg pc/jour

Concentration prédite sans effet (CNEP) :

Distillats (pétrole), paraffine lourde déparaffinée au solvant

Compartiment	Valeur
Danger pour les prédateurs – Intoxication secondaire	9,33 mg/kg de nourriture

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'ingénierie appropriées**

Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des normes d'exposition professionnelle en utilisant des contrôles techniques si nécessaire. Une ventilation locale par aspiration est recommandée. Poste de lavage oculaire et douches nécessaires en cas d'urgence.

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle :

Protection oculaire et faciale : Porter des lunettes de protection ou un écran facial intégral si des éclaboussures sont susceptibles de se produire. Dans la mesure du possible, prévoir des installations de lavage des yeux à proximité des endroits où une irritation oculaire peut se produire. Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme EN 166(UE).

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 6 sur 14

Protection cutanée :

Protection des mains : Lorsque les mains peuvent entrer en contact avec le produit, l'utilisation de gants approuvés selon les normes pertinentes et fabriqués dans les matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. Les gants de protection sélectionnés doivent répondre aux spécifications de la directive européenne 89/686/CEE et de la norme EN 374 qui en découle. L'adéquation et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, par exemple de la fréquence et de la durée du contact, de la résistance chimique du matériau du gant, de l'épaisseur du gant et de la dextérité. Toujours demander conseil aux fournisseurs de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. L'hygiène personnelle est un élément clé d'un soin efficace des mains. Ne porter les gants que sur des mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être soigneusement lavées et séchées. L'application d'un hydratant non parfumé est recommandée.

Autre protection cutanée : Utiliser selon les besoins pour prévenir l'exposition. Les vêtements de travail doivent être changés tous les jours. Enlever les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est normalement requise dans des conditions normales d'utilisation. Conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le matériau. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspension dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, sélectionner un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et conforme à la législation en vigueur. Consulter les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Lorsque les respirateurs à filtration d'air conviennent, choisir une combinaison appropriée de masque et de filtre. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que le CEN (UE).

Risques thermiques : Aucun connu.

Contrôles de l'exposition environnementale : Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela ne présente aucun danger. Ne pas laisser pénétrer dans les drains. Éviter tout rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

État physique :	Liquide
Couleur :	Bleu
Odeur et seuil olfactif :	Léger
Point de fusion/point de congélation :	Non disponible
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	Non disponible
Inflammabilité :	Sans objet
Limites inférieure et supérieure d'explosivité :	
Inférieure (%) :	Non disponible
Supérieure (%) :	Non disponible
Point d'ignition :	> 160 °C
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
pH :	Non disponible
Viscosité cinématique :	46 cSt à 40 °C
Solubilité :	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique) :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité et/ou densité relative :	0,87 – 0,89
Densité relative de la vapeur :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Caractéristiques des particules :	Sans objet

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 8 sur 14

STOT – Exposition unique :	Ne répond pas aux critères de classification.
STOT – Exposition répétée :	Ne répond pas aux critères de classification.
Risque d'aspiration :	Ne répond pas aux critères de classification.
11.2 Informations sur les autres dangers :	
Propriétés de perturbation endocrinienne :	Aucun des composants ne présente de propriétés perturbant le système endocrinien
Informations sur les autres dangers :	Un risque d'aspiration existe si l'huile est vaporisée

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité :**

Nom de la substance	Toxicité pour les poissons/autres invertébrés aquatiques
Distillats (pétrole), paraffine lourde déparaffinée au solvant	Poisson LL50 – Pimephales promelas : ≥ 100 mg/L 96 h Poisson NOEL – Pimephales promelas : ≥ 100 mg/L 96 h Invertébrés EL50 Daphnia magna ≥ 10 000 mg/L 48 h Invertébrés NOEL Daphnia magna ≥ 1000 mg/L 48 h Algues NOEL- Pseudokirchneriella subcapitata : ≥ 100 mg/L 72 h

12.2 Ténacité et dégradabilité :

Les principaux composants devraient être facilement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Contient des composants susceptibles de se bioaccumuler.

12.4 Mobilité dans le sol :

En cas de pénétration dans le sol, il s'adsorbe sur les particules du sol et n'est pas mobile.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

12.7 Autres effets indésirables :

Aucun attendu

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets :****Produit**

Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales en vigueur. Récupérer ou recycler si possible. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du matériau généré afin de déterminer la classification appropriée des déchets et les méthodes d'élimination. Ne pas jeter dans l'environnement, les drains ou les cours d'eau.

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 9 sur 14

Emballage contaminé

Étant donné que les récipients vidés retiennent des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Éliminer le produit non utilisé.

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**Réglementations relatives au transport international****14.1 Numéro ONU :**ADR/RID : s. o.IMDG : s. o.IATA : s. o.**14.2 Nom d'expédition approprié :**ADR/RID : Non classé comme dangereux pour le transportIMDG : Non classé comme dangereux pour le transportIATA : Non classé comme dangereux pour le transport**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR/RID : s. o.IMDG : s. o.IATA : s. o.**14.4 Groupe d'emballage**ADR/RID : s. o.IMDG : s.°o.IATA : s. o.**14.5 Danger pour l'environnement**

Polluant marin : Non

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucun connu.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au code IBC

Sans objet

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des normes suivantes :

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission européenne (REACH)

Règlement UE (CE) n° 1272/2008 (CLP)

EINECS : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée sur ce produit.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Liste complète des centres antipoison pour la section 1.4**

PAYS	CONTACT DETAILS
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Notruf 0–24 Uhr: +43 1 406 43 43 Bürozeiten: Montag bis Freitag, 8 bis 16 Uhr, Tel.: +43 1 406 68 98 Euro-Notruf: 112 Rettung: 144 Ärztfunkdienst: 141

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 10 sur 14

Belgique	Federal Public Service (FPS) Health, Food Chain Safety and Environment Place Victor Horta 40/10, 1060 Brussels Email BPR: info.biocides (at) environment.belgium.be FPS Economy, Rue du Progrès, 50, B-1210 Brussels Telephone: +32 (0) 800 120 33 Fax: +32 (0) 2 277 53 04 Email: reachinfo (at) economie.fgov.be
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център Многопрофилна болница за активно лечение и спешна медицина "Н.И.Пирогов" Телефон за спешни случаи / факс: +359 2 9154 233 E-mail: _poison_centre@mail.orbitel.bg http://www.pirogov.bg
Croatie	Ksaverska cesta 2, 10000 Zagreb T 01 2348 342
Chypre	ΔΔΑ 1401 (σπερς λειτουργίας 24 σπερς/24ωρο, 7 ημέρες την εβδομάδα).
République tchèque	Toxikologické informační středisko Na Bojišti 1 120 00 Praha 2 Telefon: +420 224 919 293, +420 224 915 402 Web: www.tis-cz.cz
Danemark	Bispebjerg hospital bispebjerg bakke 23e, opgang 20 c 2400 kbh nv Telefon: 8212 1212 e-mail: giftlinjen@regionh.dk
Estonie	Poison information telephone number (Mürgistusteabekeskuse number) is nationally 16662, calling from abroad (+372) 7943 794 Hotline 16662 of the Poisoning Information Centre is active 24/7. National poison information centre service in Estonia is accessible at www.16662.ee
Finlande	Open 24 hours a day 0800 147 111 (the call is free of charge) 09 471 977
France	numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Allemagne	Berlin - Giftnotruf der Charité Universitätsmedizin Berlin CBF, Haus VIII (Wirtschaftsgebäude), UG Hindenburgdamm 30, 12203 Berlin Tel. 030 - 192 40 (Notruf) Fax 030 - 450 569 901 mail@giftnotruf.de https://giftnotruf.charite.de Bonn - Informationszentrale gegen Vergiftungen Klinik und Poliklinik für Allgemeine Pädiatrie Zentrum für Kinderheilkunde, Universitätsklinikum Bonn Gebäude 30, ELKI (Eltern-Kind-Zentrum) Venusberg-Campus 1, 53127 Bonn Tel. 0228 - 192 40 (Notruf) Tel. 0228 - 287 332 19 Tel. 0228 - 287 334 80 (Sekretariat) Fax 0228 - 287 332 78 info@giftzentrale-bonn.de www.ukbonn.de

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 11 sur 14

Erfurt - Giftnotruf Erfurt
Gemeinsames Giftinformationszentrum der Länder Mecklenburg-Vorpommern, Sachsen,
Sachsen-Anhalt und Thüringen
c/o HELIOS Klinikum Erfurt
Nordhäuser Straße 74, 99089 Erfurt
Tel. 0361 - 730 730
Fax 0361 - 730 731 7
ggiz@ggiz-erfurt.de
www.ggiz-erfurt.de

Freiburg - Vergiftungs-Informations-Zentrale
Zentrum für Kinder- und Jugendmedizin
Universitätsklinikum Freiburg
Mathildenstraße 1, 79106 Freiburg
Tel. 0761 - 192 40 (Notruf)
Fax 0761 - 270 445 70
giftinfo@uniklinik-freiburg.de
www.giftberatung.de

Göttingen - Giftinformationszentrum-Nord der Länder Bremen,
Hamburg, Niedersachsen und Schleswig-Holstein (GIZNord)
Universitätsmedizin Göttingen - Georg-August-Universität
Robert-Koch-Straße 40, 37075 Göttingen
Tel. 0551 - 192 40 (Notruf)
Fax 0551 - 383 188 1
giznord@giz-nord.de
www.giz-nord.de

Homburg - Informations- und Beratungszentrum für Vergiftungsfälle*
Klinik für Kinder- und Jugendmedizin
Universitätsklinikum des Saarlandes, Geb. 9
Kirrberger Str. 100
66421 Homburg/Saar * kein Firmenservice
Tel. 06841 - 192 40 (Notruf)
Tel. 06841 - 162 843 6 (Sekretariat)
Fax 06841 - 162 110 9
giftberatung@uniklinikumsaarland.de
www.uniklinikumsaarland.de/giftzentrale

Mainz - Giftinformationszentrum der Länder Rheinland-Pfalz und Hessen
-Klinische Toxikologie-
Universitätsmedizin der Johannes Gutenberg-Universität Mainz
Langenbeckstraße 1
Gebäude 601, 55131 Mainz
Tel. 06131 - 192 40 (Notruf)
Tel. 06131 - 232 466 (Infoline)
Fax 06131 - 232 468
mail@giftinfo.uni-mainz.de
www.giftinfo.uni-mainz.de

München - Giftnotruf München
Toxikologische Abteilung der II. Med. Klinik und Poliklinik,
rechts der Isar der Technischen Universität München
Ismaninger Straße 22, 81675 München

**Huile hydraulique
AW ISO 46**
1^{er} avril 2024
Page 12 sur 14

	Tel. 089 - 192 40 (Notruf) Fax 089 - 414 024 67 tox@lrz.tu-muenchen.de https://www.mri.tum.de/toxikologie-und-giftnotruf				
Grèce	Poison Information Centre Children's Hospital P&A Kyriakou Athens 11762 Greece Director Dr P. Neou, Emergency number: (0030) 2107793777 Fax: 00302107486114 Email: poison_ic@aglaiakyriakou.gr available for consultation 24 hours/day, to medical professionals and the public				
Hongrie	Cím: 1097 Budapest, Albert Flórián út 2-6. Sürgősségi információszolgáltatás mérgezés vagy annak gyanúja esetén: +36 80 201 199 (0-24 órában, díjmentesen hívható – csak Magyarországról) +36 1 476 6464 (0-24 órában, normál díj ellenében hívható – külföldről is)				
Islande	Tel: 543 2222 or 112 or 543 1000 OPIÐ Allan sólarhringinn alla daga				
Irlande	National Poisons Information Centre: 353 (1) 809 2166 (8.00 a.m. to 10.00 p.m. 7 days a week). Healthcare Professionals: +353 (1)809 2566 (24 hour service)				
Italie	CAV "Osp. Pediatric Child Jesus "Department of Emergency and DEA Acceptance	Rome	Piazza Sant'Onofrio, 4	00165	06 68593726
	Az. Osp. Univ. Foggia	Foggia	V.le Luigi Pinto, 1	71122	800183459
	Az. Osp. "A. Cardarelli"	Naples	Via A. Cardarelli, 9	80131	081-5453333
	CAV Polyclinic "Umberto I"	Rome	V.le del Policlinico, 155	161	06-49978000
	CAV Polyclinic "A. Gemelli"	Rome	Largo Agostino Gemelli, 8	168	06-3054343
	Az. Osp. "Careggi" Medical Toxicology Unit	Florence	Largo Brambilla, 3	50134	055-7947819
	CAV National Center for Toxicological Information	Pavia	Via Salvatore Maugeri, 10	27100	0382-24444
	Osp. Niguarda Ca 'Granda	Milan	Piazza Maggiore Hospital, 3	20162	02-66101029
	Papa Giovanni XXII Hospital	Bergame	OMS Square, 1	24127	800883300
	Verona Integrated Hospital	Vérone	Piazzale Aristide Stefani, 1	37126	800011858
Lettonie	Valsts ugunsdzēsības un glābšanas dienests, phone number: 112. Toksikoloģijas un sepses klīnikas Saindēšanās un zāļu informācijas centrs, Hipokrāta 2, Rīga, Latvija, LV-1038, phone number +371 67042473. Service is available 24 hours.				
Lituanie	Skambink telefonu 8-5 236 20 52				
Luxembourg	070 245 245				
Malte	Ministry for Health 15, Palazzo Castellania, Merchants Street, Valletta, VLT 1171 Telephone 2122 4071				
Pays-Bas	UMC Utrecht Heidelberglaan 100 3584 CX Utrecht 088 75 688 90				

**Huile hydraulique
AW ISO 46**1^{er} avril 2024

Page 13 sur 14

Norvège	Kontakt Giftinformasjonen hvis uhellet er ute 2200 13 59 Døgnåpen telefon.
Pologne	Bureau for Chemical Substances 30/34 Dowborczykow Street, 90-019 Lodz, Poland 400 2538 42 48+ E-mail biuro(at)chemikalia.gov.pl https://www.chemikalia.gov.pl/
Portugal	Centro de Informação Antivenenos – CIAV Em caso de intoxicação, ligue 800 250 250 Morada Instituto Nacional de Emergência Médica Rua Almirante Barroso, 36 1000-013 Lisboa Telefone (Secretariado): 213 303 271 Fax: 213 303 275 E-mail: ciav.tox@inem.pt
Roumanie	Phone number: +40213183606
Slovaquie	NATIONAL TOXICOLOGICAL INFORMATION CENTRE University Hospital Bratislava Limbová 5, 833 05 Bratislava Slovakia +421 2 5477 4166
Slovénie	Phone number: 112
Espagne	Teléfono de emergencias: + 34 91 562 04 20 (Solo emergencias toxicológicas. Información en español (24h/365 días))
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre S-171 76 Stockholm SWEDEN När det är akut 112
Royaume-Uni	National Poisons Information Centre, Beaumont Hospital, Dublin 9, Ireland. Members of the public: In an emergency, if the patient has collapsed or is not breathing properly, call 999 For medical advice contact: NHS 111 in England: 111 NHS 24 in Scotland: 111 NHS Direct in Wales: 111 or 0845 4647 In Northern Ireland: contact your local GP or pharmacist during normal hours; click here for GP services Out-of-Hours. In Ireland: contact NPIC on (01) 809 2166 (8 am to 10 pm); outside of these hours contact your GP or hospital emergency department.

Conseils en matière de formation : Avant d'utiliser/de manipuler le produit, lire attentivement la présente FDS.

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (European)
CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
DNEL : Niveau dérivé sans effet

**Huile hydraulique
AW ISO 46****1^{er} avril 2024****Page 14 sur 14**

EC50 :	Concentration efficace maximale réduite de moitié
EINECS :	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EU :	Union européenne
GHS :	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA :	Association du transport aérien international
IBC :	Code vrac international
IMDG :	Code maritime international des marchandises dangereuses
LC50 :	Concentration létale, 50 %
LD50 :	Dose létale, 50 %
MARPOL :	Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
OEL :	Niveau d'exposition professionnelle
PBT :	Persistants, bioaccumulables et toxiques
PNEC :	Concentration prédite sans effet
REACH :	Enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
SCBA :	Appareil respiratoire isolant
SCL :	Limites de concentration spécifiques
UN :	Organisation des Nations Unies
VPvB :	Très persistants et très bioaccumulables
WEL :	Limite d'exposition professionnelle

Historique du document

Version 3

Date de publication initiale : 1^{er} avril 2024Remplace : 1^{er} mai 2023

Raison de la mise à jour : Modification du nom de l'entreprise et du numéro de téléphone.

AVERTISSEMENT : À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Cependant, Hydraulic Technologies USA LLC décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers